



SEANCE DU 12 novembre 2013.
Restitution de l'intervention de :
Isaac Levendel, Bernard Weisz, Nelcy Delanoë
Présentation de Frédéric Monier
Par l'équipe d'auditeurs : Barbara, Joëlle, Roland, André et Gilles

TITRE : Se croire protégé : Une erreur ? Les juifs en Provence des deux côtés du Rhône
Les lois et la justice, 1942-1944

Présentation de Frédéric Monier

Je suis très heureux d'accueillir nos trois invités pour deux livres qui viennent de paraître cette année : un premier ouvrage coécrit par Isaac Levendel et Bernard Weisz : *"Vichy, la pègre et les nazis"* sous-titre : *"la traque des juifs en Provence"*, et un livre écrit par Nelcy Delanoë : *"D'une petite rafle provençale"*

Je vais vous présenter brièvement les auteurs ; je commencerai par Issac Levendel, docteur en informatique, qui a beaucoup travaillé sur l'erreur et la faute en informatique, et sur la question de la persécution et de la traque des juifs dans le sud-est de la France, il a été involontairement témoins dans ce département de cette histoire dramatique et à partir des années 1990 a entrepris une histoire de la Shoah une histoire localisée, attentive aux facteur humain, aux chaînes de transmission entre les dirigeants et l'exécution de cela sur le terrain. C'est dans ce cadre qu'il a publié en 1996 un livre qui s'appelle : *"Un hiver en Provence"*, et qui comme celui qui va être présenté ce soir, a été traduit en anglais.

Le coauteur Bernard Weisz, est journaliste, et a publié en 2011 un livre : *"Une voie communiste"* et une série de publications concernant le Vaucluse et Avignon, en 1996 *"Avignon festival de la mémoire"*, et en 2000 *"5761 en Avignon"* qui conjugue au présent Avignon et juifs, quand en l'an 2000 Avignon était capitale culturelle de l'Europe.

Bernard Weisz tient à préciser que le livre *"Une voie communiste"*, est un livre sur sa rupture avec le Parti communiste, en 1981.

Nelcy Delanoë est universitaire, docteur en Histoire et en civilisation américaine à Paris Ouest, auteure d'une abondante production scientifique tournée vers des sujets de recherche différents de ceux abordés ce soir, sur les indiens d'Amérique. Résidente à Villeneuve-lès-Avignon, et intriguée par un poème d'Aragon décrivant une rafle survenue en août 1942 à Villeneuve-lès-Avignon, Nelcy Delanoë décide d'en savoir plus à partir d'un enquête sur le terrain.

Intervention de Bernard Weisz

Le titre de la soirée : Être protégé ; une erreur? Les juifs en Provence des deux côtés du Rhône. Je ne vais pas répondre directement à cette question, mais je veux vous livrer quelques éléments tirés pour la plupart du matériau dont on disposait déjà il y a presque 70 ans.

Premier point : La défaite et l'afflux de réfugiés. L'étude du recensement de 1941 donne plus de 500 juifs réfugiés. Près d'un réfugié sur dix dans le Vaucluse est donc juif, puisqu'il arrive plus de 6000 réfugiés dans le Vaucluse après la défaite et l'occupation de la zone nord. 500

réfugiés juifs est un nombre considérable et de nature à alimenter bien des fantasmes, à une époque où l'on voyait des juifs partout. Par déduction il y a moins d'un millier de juifs dans le Vaucluse à la veille de la guerre dont les trois quarts sont avignonnais ; c'est une estimation confirmée par d'autres sources.

Le Vaucluse est une terre amie des juifs, une mémoire de l'ancien régime des juifs du pape qui traverse le temps jusqu'à aujourd'hui, une protection largement mythifiée, mais la symbolique est active. Et la république laïque a pris le relais avec de grands élus d'origine juive comtadine comme Adolphe Crémieux et son décret qui donne l'accès à la nationalité française des juifs d'Algérie, comme Alfred Naquet et sa loi sur le divorce, et un pays qui a porté le neveu du capitaine Dreyfus à la mairie de Carpentras, Henri Dreyfus qui sera destitué par Vichy.

Une administration qui, à l'époque fait le travail dans l'application des mesures contre les juifs, il faut garder à l'esprit l'étendue des relations de commandement que la préfecture entretient avec les administrations : Police, gendarmerie, santé, instruction, chèques postaux, même ponts et chaussées. C'est l'ingénieur en chef des ponts et chaussées qui reçoit l'ordre d'affrêter deux cars pour le ramassage des juifs étrangers le 26 août 1942 qui est la première grande arrestation collective à l'initiative de la préfecture du Vaucluse.

Enfin les relations avec les communes : Elles tiennent à jour leurs listes de juifs et quatre préfets successifs de 1940 à 1944, supervisent les recensements de 1941 et de 1944. Le Commissariat général aux questions juives dont Henri de Camaret est le chargé de mission pour le Vaucluse; c'est un commissaire zélé qui a réussi à bâtir un réseau d'informateurs de 120 personnes pour 71 communes du département. À chacun il pose la même question : "connaissiez-vous des juifs, connaissiez-vous des entreprises juives, connaissiez-vous des entreprises sous influences juives, avec des intérêts juifs?". Il a ainsi réussi à bâtir un fichier personnel qui dépasse de plus de 300, soit 1800, le chiffre officiel des juifs recensés par la préfecture. Voilà qui fait réfléchir sur la dénonciation, même s'il ne s'agit pas des dénonciations à la Gestapo. Ce fichier a, hélas, disparu ; il nous aurait permis de trouver d'autres déportés.

La légion des combattants dans le Vaucluse, c'est le grand mouvement. Il y a 14 000 adhérents et Régis de Bonnet d'Oléon, chef de la Légion française des combattants du Vaucluse, est l'homme fort de l'appareil d'État. C'est un militant d'action française qui touche au but : Exercer le pouvoir, dans son cas contrôler le préfet. C'est un ami d' Henri de Camaret, même milieu, mêmes engagements à qui il fournit des administrateurs provisoires chargés de gérer les mairies à l'époque. Sur le tard, il sera le favori des Allemands pour devenir préfet de région à Montpellier.

La section enquête et contrôles (SEC) qui est l'organisme qui succèdent à la police aux questions juives est dirigée par un jeune officier Jean Lebon qui devient inspecteur pour le Gard et le Vaucluse. La SEC est un organisme chapeauté par le Commissariat aux questions juives à Marseille. Lebon est un acharné de la lutte anti juive ; c'est un traqueur de juifs exceptionnel: il ira jusqu'à participer à des arrestations avec la police allemande et ses supplétifs français. Son procès est un extraordinaire document sur la persécution des juifs du Vaucluse. Son verdict : Peine de mort commuée en travaux forcés à perpétuité qui témoigne probablement du degré d'antisémitisme de la population française de l'époque avec lequel le rétablissement de la république doit quand même composer.

La milice : 311 membres d'après l'étude d'un diplôme de master. Les chefs successifs ne sont pas des tendres : Max Knipping, plus tard impliqué dans l'assassinat de Georges Mandel, Pierre Bonnefoy futur waffen SS. Sa devise : "*Pour les juifs, pas de pitié*", Raymond Bonnabel appelé à d'autres fonctions à Paris, gestionnaire des caisses de la milice, et le dernier, Yves Thesmar, sa stratégie : Chercher les juifs pour trouver les résistants. C'est une stratégie qui a sa logique car il y a une très forte proportion de juifs, par rapport à leurs nombre, dans la résistance. Il y a six juifs parmi les 35 résistants du maquis Ventoux massacrés en janvier 1944.

Le mouvement collaboration : 300 adhérents et 200 à partir de 1943. Bon nombre de l'amicale de France dissoute l'ont rejoint ; l'amicale de France dont le chef est l'avocat avignonnais Georges Gras, antisémite obsessionnel. Le fondateur du mouvement de collaboration sur Avignon s'appelle Charles Uhl ; il est fiché comme informateur à la Gestapo à Marseille. Il est le traducteur

de *"La guerre et les juifs"*, article de Goebbels, paru le 9 mai 1943 dans le journal Das Reich ? C'est un intime du patron de l'Office de placement allemand à Avignon et enfin un organisateur de conférences avec des propagandistes nazis où les juifs ne sont pas oubliés et il y a du monde qui y assiste.

Le parti populaire français (PPF) : Une centaine de membres.

Les principaux cadres :

- Laurent Idlas, portrait parfait du petit soldat du chef Doriot; il est en lien direct avec Wilhelm Müller, numéro un de la police allemande à Avignon
- Jean Poutet, de l'Isle-sur-la-Sorgues, commissaire fédéral des gardes françaises (groupement d'allemands et de français qui était destiné à tirer sur la foule en cas d'insurrection). C'est un chasseur de juifs
- François Séraphin, délégué à l'information vient des radicaux socialistes. Il est partisan de répondre aux exécutions de collaborationnistes par la résistance et de faire fusiller à chaque fois des juifs au titre de représailles
- Maurice Rénier, est un ancien communiste ; il est secrétaire du syndicat unitaire d'Avignon, la branche ouvrière du PPF. Il propose de faire sauter la synagogue dans le cas où un attentat serait commis contre la nouvelle permanence du PPF : en avril 1944 le PPF s'installe dans un ancien magasin appartenant à un juif Henri Kohn, déporté dans les îles anglo-normandes, en haut de la rue de la République, aujourd'hui, à côté de la pharmacie Grégoire.

Milice plus collaboration plus PPF, c'est de l'ordre de 700 à 800 personnes. Heureusement pour les juifs et pour les autres aussi, il y a beaucoup de fier-à-bras parmi les activistes pourfendeurs de la juiverie.

La police allemande, je me limiterai à sa localisation, car elle sera au centre de la réponse que va vous donner Isaac Levendel, hôtel de la cigale, rue de la Bancasse, aujourd'hui hôtel de Blauvac. La police loge ses supplétifs français dans une villa appartenant à la famille Naquet, très vieille famille juive comtadine d'Avignon, 2 Rue rempart de la ligne (cette villa n'existe plus mais il y a actuellement à son emplacement la résidence Lagardère). Cette villa fonctionne comme un lieu d'arrestation, c'est-à-dire que l'on torture aussi. Enfin à l'angle de l'avenue Monclar et de l'avenue Jules Ferry., une grosse bâtisse qui existe encore aujourd'hui, qui est le siège du SD, où officie le numéro un de la police allemande Wilhelm Müller. Cette villa avait appartenu jusqu'en 1939 à Andrée Carcassonne, la femme du docteur Pons, qui est le maire élu à la libération d'Avignon, et le maire fondateur du festival d'Avignon.

J'organise dans Avignon une déambulation qui va de la synagogue au rocher des Doms sur le thème de la persécution des juifs dans Avignon occupée. Le décor est presque intact. Je fais cette déambulation par groupe de 10 ou 15 personnes.

Les arrestations : Ce que disent les archives et les livres.

- Aimé Autrand, dans son livre, *"Le département de Vaucluse de la défaite à la Libération (mai 1940-25 août 1944)"*, (Aubanel, Avignon, 1965), donne 83 déportations raciales, soit autour de 5% des juifs. Mais il s'est bien gardé de signaler la liste des juifs de 1942, puisque lui-même avait dressé cette liste des juifs étrangers livrés par la préfecture à l'Allemagne nazie. Les fiches de police font état d'une arrestation, ce qui ne signifie pas toujours déportation, il y a 130 fiches de police au total dans les archives, soit autour de 8% de la population des juifs.
- Hervé Aliquot, dans son livre *"Le Vaucluse dans la guerre 1939-1945. La vie quotidienne sous l'occupation"*, (Édition, Horvath, Saint-Étienne, 1987), pense qu'il y a plus de 250 déportés soit 15% environ de la population juive.
- Dans les archives, les rafles ou arrestations groupées, celle du 26 août 1942, Isaac Lewendel, dans son livre, *"Un hiver en Provence"*, donne 57 déportés. Le 12 novembre 1943, il y a une arrestation groupée à Cavaillon et Carpentras, une vingtaine de juifs arrêtés ; les 28 et 29 mars 1944, une quarantaine de juifs arrêtés. Celle du 6 juin 1944 est

la plus importante : Un train part d'Avignon avec 67 personnes venues du Vaucluse.

- Vous voyez que tant les livres que les archives, donnent un nombre des juifs déportés qui n'est pas très important. Nous avons travaillé sur les deux fichiers de la préfecture de 1941 et de 1944, nous avons dressé une liste de plus de 400 déportés, se qui tourne autour de 20 à 25% de la population juive du Vaucluse.
- Enfin dernier point, les actes d'entraide et de solidarité documentés. Nous avons affaire à une équipe très divisée : Jules Pinay, curé de l'église Saint-Pierre, fabrique des faux certificats de baptême. L'abbé Jules Mazet, curé du Thor en fait autant. Les parloirs du couvent Saint-Joseph sont un refuge, mais il y a 10 prêtres dans le réseau de Camaret, soit près d' un informateur sur 10. Enfin un archevêque, Gabriel de Llobet, qui ne se mouille pas.
- Dans notre livre nous avons un chapitre entier que nous avons appelé la couleur du gris ; il s'agit de cas de personnes comparues devant la cour de justice d'Avignon où il y a eu autour de 400 procès. Nous avons 15 cas de personnes qui font acte d'aide et même de sauvetage des juifs, faits confirmés par les juifs eux-mêmes. Donc ce sont des gens qui sont jugés pour faits de collaboration qui ont aidé à sauver des juifs. Enfin je crois que nous sommes à cinq justes parmi les nations dans le Vaucluse et il n'y a aucune trace de sauvetage de juifs par les organisations de la résistance. En ce qui concerne les actes d'entraide et de solidarité, il en existe mais je m'arrête là car c'est un sujet qui mériterait une soirée.

Intervention de Issac Levendel

Pour commencer, je voudrais rappeler une chose : Le contexte de notre travail, les archives que nous avons examinées ce sont les archives départementales du Vaucluse ; ensuite ce sont les archives des cours de justice d'Avignon, de Nîmes et de Marseille. Les autres archives que nous avons consultées se trouve dans les archives de la justice militaire, les archives nationales pour le commissariat général aux questions juives et même les archives d'Orléans parce que certaines personnes à la libération, essayant d'échapper à la justice, se sont retrouvées à Orléans par hasard. Une personne qui a échappé à la justice s'est retrouvée à Milan au piccolo teatro elle se retrouve aussi dans le film grand prix à Cannes en 1966, il semblerait qu'il ait jugé qu'après 20 ans il y avait prescription ce qui n'est pas le cas.

Le sujet développé ce soir est en fait un sujet lié au thème de l'année, l'erreur de se croire à l'abri de se croire protégé, ou plutôt les erreurs au pluriel, A partir de fin 1940, début 1941, les lois de Vichy ont commencé à s'empiler et progressivement on a transformé les juifs en parias, essentiellement en leur interdisant une série d'activités sur le principe qui consiste à interdire et éliminer les juifs de l'économie. Il y a une quantité d'activités qui contribuent à cet objectif et la principale était de traquer les juifs par rapport à leur recensement, ensuite de les déposséder dans la mesure où ils avaient des biens et s'ils avaient des positions dans l'économie française, les éliminer de l'économie et les pousser au plus bas point . Un des critères principaux était d'éliminer les juifs qui avaient un contact avec le public. Donc on ne pouvait pas exercer de profession qui avait un contact avec le public, où qui demandait un capital, ou des biens immobiliers.

Tout ceci est inclus dans la loi et de Camaret a été chargé d'exécuter les mesures qui étaient prescrites par le statut des juifs. Il se trouve que la préfecture, et en particulier la division D1, le bureau B2, sous la direction de Aimé Autrand, était chargé entre autres fonctions, des questions juives. Il y avait des rencontres entre le commissariat aux questions juives et le bureau B2 de la préfecture, bien que la dépossession des biens soit restée pratiquement dans les mains de Henri de Camaret . Il y avait sur le statut des personnes un double contrôle qui à occasionné des frictions entre les deux instances. Il se trouve que Henri de Camaret était plus agressif dans son travail que la préfecture. Il y a eu à peu près 2 à 300 personnes en plus que celles enregistrées par la préfecture. D'ailleurs dans la mesure où il y avait la nécessité d'éliminer un juif d'une commission ou d'un travail, Henri de Camaret servait d'aiguillon à la préfecture.

Il agissait de la sorte non pas localement, car on a retrouvé des plaintes adressées à travers sa hiérarchie, sur des membres qui s'occupaient de questions juives à la préfecture et sur d'autres victimes aussi. Dans de nombreux cas la plainte remontait à Vichy et Vichy faisait descendre une demande à la préfecture qui posait la question. Cela s'est produit en particulier pour les recensements.

Plus tard Jean Lebon qui est devenu, vers la fin de l'année 1942, le représentant de la section enquête et contrôles, a été plus agressif vis-à-vis de la préfecture. On le voit se dessiner dès le début à plusieurs signes, et je remarque un petit détail peut-être sans signification, la première demande de recensement envoyée par la préfecture, donc par Aimé Autrand, à toutes les mairies, secrètement, est une lettre qui était pleine de couleur entre les tampons, la signature, l'usage du rouge et du vert, il faut noter qu'au cours de la guerre la couleur de ces documents a changé, ils sont devenus plus sobres. Évidemment c'est un petit détail mais ça indique aussi une différence d'attitude au cours des années qui se sont succédées.

Les autres aiguillons de la préfecture c'étaient les partis, que Bernard a cités, qui surveillaient la préfecture, et essayaient de pousser vers une radicalisation, en particulier la légion des combattants. En fait le président de la légion des combattants du Vaucluse a fini par être proposé, par la police allemande, comme préfet de Montpellier. On en a déduit que c'était un préfet en attente et il se conduisait comme l'ombre du préfet du Vaucluse. J'ai découvert dans un document de la police allemande, qui se trouvait à Paris, la liste des préfets possibles pour Montpellier, dans laquelle il était nommé, parmi d'autres.

C'est dans cette perspective qu'il aiguillonnait le pouvoir établi pour le pousser vers une radicalisation. Ce qui est intéressant c'est que, malgré cet aiguillonnement, la couleur des documents de la préfecture a terni, et le zèle aussi à diminuer, mais les recensements ont continué, même s'ils ont dû être réajustés à chaque fois. En fait ce qui est un peu paradoxal, c'est que le préfet en mai 1944, était un ami de la résistance, ce qui ne l'a pas empêché de conduire le dernier recensement. Tout cela montre une réalité très compliquée, pas toujours cohérente selon nos désirs.

Les arrestations d'août 1942 ont été basées sur la liste des personnes étrangères qui étaient arrivées en France après le 1 janvier 1936, il y a eu des exceptions pour les hommes seuls, dont on a repoussé en arrière la date limite, et il est intéressant de noter qu'Henri de Camaret en a identifié 177 en mars 1942, alors que Autrand en a identifié 110 début août 1942. Il y a deux éléments dans cette contradiction : Le premier, l'aiguillon de la préfecture, est plus actif vis-à-vis de la population juive et, fait intéressant, le 21 mars 1942, il répond à une demande de Vichy qui lui demandait déjà la liste des gens arrivés après le 1 janvier 1936 ; la rafle d'août 1942 se préparait déjà bien avant. Le résultat en a été une centaine de gens arrêtés, si l'on compte les gens arrêtés à la maison, les gens arrêtés dans les groupements de travailleurs étrangers et les gens transférés aux camps des Milles au début août. Les arrestations à la maison ont eu lieu à 5 heures du matin, le 26 août.

Je dois préciser, sur le fait que l'on a arrêté le 26 août et un peu avant des gens arrivés en France après une certaine date, que cela induit dans une certaine mesure, le reste de la population en erreur. En effet les gens étaient persuadés que ceux qui étaient arrivés avant n'étaient pas visés, ce qui a créé dans une certaine mesure une tranquillité. J'ai noté un autre fait qui m'a surpris c'est que le gouvernement de Vichy, sachant qu'il n'avait pas arrêté tous les gens qu'il devait arrêter, logiquement aurait dû conduire une seconde opération pour récupérer ceux qui n'avaient pas été arrêtés la première fois. Ils ne l'ont pas fait. Cela donne une indication de mi-chemin peut-être, ce qui ne minimise pas la gravité de l'arrestation, ça donne aussi une certaine idée de l'inertie du système et peut-être des incompétences aussi. Il est difficile d'estimer chaque facteur dans ce cas-là.

Après l'arrivée des Allemands le 11 novembre 1942, théoriquement les différences entre tous les juifs n'ont plus lieu d'être. En effet, quelle que soit leur date d'arrivée, y compris leur nationalité, les juifs étrangers arrivés avant la date limite, ainsi que les juifs français deviennent candidats à la déportation ; pour les juifs d'origine turque par exemple il n'y avait pas de

dispositions claires à leur égard, et ils se sentaient protégés, mais à l'arrivée des Allemands toutes ces choses ont disparus.

À l'arrivée des Allemands, l'important est de savoir quelles sont les forces en présence, en restant clairement sur le trajet de l'arrestation des juifs et leur déportation. Il y avait d'autres forces en présence qui ne s'occupaient pas des juifs. L'un des éléments essentiels est le chef de la police allemande régionale qui était à Marseille ; cette région correspondait à peu près à la région PACA ; il avait sous ses ordres de façon permanente environ 120 personnes. Il y a 155 personnes qui sont passées sous ses ordres et cela comprenait les gens à Marseille et les gens dans les différents départements pour lesquels dans chaque grande ville il y avait une antenne de la police allemande. Pour le Vaucluse, à Avignon, il y avait 10 personnes, avec secrétaires et chauffeurs, ce qui représente un effectif largement insuffisant, ce qui va être la cause de certaines tensions.

La deuxième force importante, et c'est paradoxal, nous amène à un concept important en histoire, la 19^{ème} armée a eu un impact sur la déportation des juifs de la façon suivante : Au début le quartier général était à Avignon, et pour des raisons de sécurité, il a été déplacé à Villeneuve. Son champ d'action couvrait le delta du Rhône et une partie vers l'Espagne.

La 19^{ème} armée manquait d'effectifs et manquait d'effectifs techniques aussi, c'est-à-dire artillerie, aviation, blindés. Sur les côtés est et ouest de sa zone d'action, il y avait des montagnes et des monts, avec des foyers de résistance, numériquement pas très importants, mais qui harcelaient certaines positions allemandes.

Les Allemands ont peut-être surestimé l'importance de la résistance, toujours est-il qu'ils ont exigé du chef de la police allemande, Wilhelm Müller, qu'il focalise son intérêt son effort dans la lutte contre la résistance. À la lecture de la déposition de ce chef, j'ai cru initialement qu'il essayait de se disculper en disant : *"On m'a demandé de travailler contre la résistance"*, d'autant plus qu'avant d'arriver à Marseille il était à Rouen et il avait arrêté de nombreux juifs. On voit qu'à un certain moment ces efforts sont focalisés sur la 19^{ème} Armée, il vient à des réunions régulières à Avignon, il connaît même à Avignon certains éléments de la faune avignonnaise qui travaillaient avec les Allemands.

La préfecture, après l'arrivée des Allemands, *"ressent"* un changement d'attitude dans la population ; c'est un élément qu'il ne faut pas ignorer et les sentiments anti-allemands sont assez forts lorsqu'ils arrivent localement, cela a suscité une résistance. Les Allemands ont demandé en mars 1943, par la kommandantur, la liste des juifs du Vaucluse. La préfecture, en particulier Autrand, a répondu : *"Il n'est pas de notre ressort de vous donner les listes, veuillez vous adresser à Marseille"*. C'est une espèce de refus poli, qui je crois, reflète une certaine hésitation de collaborer même sur la question des juifs.

Six mois plus tard en septembre 1942, une demande de Marseille arrive à la préfecture et demande la liste des juifs étrangers. Donc la demande allemande a été réduite aux seuls juifs étrangers. Cette liste va se retrouver dans les mains de la police allemande et de leurs assistants . Il y a une demande d'un juge d'instruction à Marseille après la guerre, pour vérifier si la liste qu'on avait trouvée chez les assistants des Allemands était la même que celle de la préfecture, ce qui était le cas.

J'ai trouvé en 1993 un document qui est très personnel et que je recherche à l'époque. C'était une confrontation entre un déporté qui revenait d'Auschwitz et un caïd marseillais, Charles Palmiéri. Dans ce document, le déporté affirme qu'il reconnaît formellement Palmiéri comme étant la personne qui l'a arrêté, ainsi que d'autres personnes au Pontet et il donne la liste de sept personnes dont lui-même, et aussi ma mère. C'est un événement personnel qui a éclairé une chose qui m'intéressait vivement, et ayant trouvé un témoin de l'arrestation qui disait que l'exécutant parlait français avec l'accent de Marseille, j'étais allé chercher du côté de Marseille..

A partir de là, nous avons essayé de rechercher qu'elle était la fonction exacte de cet individu, pour qui il travaillait, ce qu'il avait fait ; on a élargi le champ de notre intérêt sur tous les gens de cette espèce qui travaillaient avec les Allemands.

Un autre acteur dans la persécution des juifs du Vaucluse, Aloïs Brunner ; selon Berlin la déportation des juifs traînait et ils l'ont envoyé en France. Il avait une petite équipe volante, et

quelques subordonnés. Il s'est précipité, lors du retrait des italiens de la zone sud, vers Nice en juillet 1943 ; il connaissait les juifs de Nice, avec leurs noms et leurs adresses qu'il tenait de Rolf Müller, chef de la police allemande, qui en septembre 1943 avait conclu un accord avec son correspondant italien à Nice. Il voulait échanger des listes de juifs italiens du côté de Marseille contre des listes de juifs allemands et autrichiens dans la zone italienne. Les Italiens ont prêté à Rolf Müller la liste des juifs étrangers qui étaient dans la région de Nice, liste qu'il leur a rendue.

Il faut rappeler que les Allemands de la zone nord avaient un service d'espionnage dans la zone sud, qui était actif. Il y avait même à Marseille des services qui étaient là avant la guerre. Et les voyous étaient là avant la guerre, ils étaient là pendant la guerre, ils étaient là après la guerre (et il semblerait même qu'ils soient encore là!). À cette époque-là, leurs intérêts étaient essentiellement l'argent et le pouvoir, choses indissociables.

Les voyous se sont vite entendus avec les Allemands, pour lesquels ils travaillaient au "noir", c'est dire qu'ils étaient employés par les Allemands, ils faisaient ce que les Allemands voulaient, mais ils faisaient des affaires dans le dos des allemands, en particulier avec des plaques minéralogiques qu'ils changeaient régulièrement pour être moins identifiables, de façon à se rendre invisible vis-à-vis de leurs employeurs. Ils avaient donc un travail officiel est un travail officieux. On a par exemple des cas de pillages de gens de la région, parce qu'ils avaient appris qu'ils avaient de l'argent ; on peut penser qu'il n'avait pas nécessairement une attitude antisémite. En fait l'utilisation des voyous par les Allemands est une arme à double tranchant car d'un côté ce sont des gens qui sont prêts à faire n'importe quoi, pour n'importe qui, à condition qu'il y ait une valeur marchande, mais d'un autre côté ce ne sont pas des gens à qui les allemands pouvaient faire confiance. Charles Palmiéri qui connaissait très bien les docks, puisqu'il avait été dans la marine, quand les Allemands de Marseille voulaient des couvertures, il allait les voler aux Allemands de Toulon, et il les revendait aux Allemands de Marseille.

Lorsque les Allemands s'apercevaient qu'ils étaient roulés, ils le mettaient en prison pour deux ou trois semaines et ils le relâchaient parce qu'ils n'avaient pas le choix. En fait il y a même eu des cas où ils recevaient de Paris, l'ordre de libérer les voyous qu'ils avaient mis en prison. À Paris, Palmiéri avait travaillé pour Doriot, et à ce moment-là Doriot avait sa cour des miracles. Il était donc facile, à partir de Paris, d'intervenir pour des collègues, à Marseille, qui s'était un peu trop avancés. Les Allemands, à Paris, étaient parfaitement au courant que les Allemands de Marseille utilisaient des voyous ; Il n'y a pas eu d'études sur les autres régions de France, mais il serait très intéressant de comparer, par exemple, ce qui se passait à Toulouse avec ce qui se passait à Marseille. D'une façon générale, il est clair que, stratégiquement, les Allemands utilisaient des voyous comme une arme sûre, jusqu'à un certain point.

Je vais maintenant commenter mon graphique qui représente la moyenne des arrestations quotidiennes, au cours d'une période, sur le Vaucluse. Au début le Vaucluse était sous occupation italienne, du 11 novembre 1942 au 7 septembre 1943, il faut noter que j'ai représenté des moyennes qui sont relativement basses. On voit qu'au départ des Italiens, il y a une chute des arrestations, qui correspond au fait qu'à ce moment-là Rolf Müller a dû prendre en charge seul toute la région et nous avons ensuite un sursaut en mars 1944 qui correspond exactement à l'arrivée d'un subalterne d'Aloïs Brunner dans le Vaucluse en mars 1944, qui s'appelait Rolf Bilartz, ce qui a rendu les arrestations plus faciles.

Si l'on s'en réfère aux zones de calme d'avant le 1 mars 1944, on peut penser que cela a créé une erreur de jugement parmi les gens, si bien qu'à cette époque-là, il y avait encore des juifs qui faisaient le marché sur la place Pi. Les rapports hebdomadaires des renseignements généraux donnent une nouvelle description de la réaction des juifs où on les voit se déplacer vers les périphéries du Vaucluse, ce qui veut dire aussi qu'ils étaient visibles par les renseignements généraux, pas nécessairement cachés. Cela prouve que l'on aurait pu les trouver si l'on avait mis les moyens pour les rechercher. À partir du 1 mars 1944 il y a eu un sursaut qui a créé un départ des juifs. Les gens qui se sentaient relativement tranquilles avant se sont faits arrêter après.

Il faut noter que je n'ai été arrêté à aucune de ces périodes, ce qui signifie que je représente, dans un certain sens, un non événement. La toile de fond de cette étude, c'est

l'opinion publique et les attitudes. On a tout un éventail d'attitudes, et l'on peut dire que même le silence hostile a contribué au sauvetage. D'une certaine façon, l'aide active, le silence positif, le silence neutre, ont été un facteur de fond contribuant au sauvetage. Durant la guerre, il y a eu un déplacement des attitudes dans la bonne direction, qui correspond aux ambiguïtés dont parlait Bernard.

Intervention de Nelcya Delanoë

Je voudrais présenter mon intervention sur une citation de Claude Lévi-Strauss qui dit que "*La nature du vrai transparait déjà dans le soin qu'il met à se dérober*"; c'est ce qui m'a aidé à poursuivre ce qui se dérobait.

Mon but était de savoir quels étaient les moyens dont disposaient les habitants de la zone non occupée, français et étrangers, pour faire face à la guerre qui sévissait au nord, sous l'occupation allemande tandis qu'au sud le régime de Vichy avait annoncé sa collaboration avec l'occupant au non de la paix et de la révolution nationale.

Je vais m'attacher à comprendre ce qui s'est passé dans le Gard et plus précisément à Villeneuve-lès-Avignon. Pour ceux d'entre vous qui ne le saurez pas, je suis arrivé à cette enquête, par un poème d'Aragon, "*Le médecin de Villeneuve*", décrivant une rafle survenue en août 1942 à Villeneuve-lès-Avignon, apparemment ignorée de tous, puisque censurée, et qui est précédée et suivie d'une très longue préface, qui s'appelle "*De la vérité historique en poésie*". Aragon affirme le droit du poète de parler d'histoire sous la forme d'un poème et répète que ce poème dit la vérité. Ce poème s'appelle donc "*Le médecin de Villeneuve*" et décrit une rafle ; c'est le Aragon de la lutte contre l'occupant qui s'exprime. Donc il prend un ton beaucoup plus classique, même émouvant avec un retour vers la poésie traditionnelle, comme par exemple Ronsard, il décrit Villeneuve avec une acuité, une précision, qui m'a convaincue comme s'il l'avait vécue lui-même.

La seule chose à noter est qu'il donne comme date le 31 août 1942, alors que toutes les rafles ont eu lieu le 26 août 1942 ; et il n'a jamais changé la date par la suite, même après la guerre.

Comment cela se passe-t-il dans le Gard?

On le sait, à partir de la répression de la guerre d'Espagne, puis des persécutions allemandes, dans tous les pays de l'Est, beaucoup d'étrangers, et donc beaucoup de juifs étrangers, ont émigré en France. Dès octobre 1940, la procédure d'exclusion commence avec l'adoption du premier statut des juifs : l'obligation de recensement et les premières interdictions professionnelles. Dans le sud, c'est le début des internements d'étrangers, de beaucoup de juifs étrangers, dans des camps. Dans le seul Gard, il y a 15 camps. Ces camps sont faciles à étudier car on a la liste des gens qui y sont internés, et c'est très important pour la suite. Dans ces camps, sont nait ceux que l'on appelle les "*indésirables*", dont beaucoup de communistes réfugiés d'Espagne, et tous les juifs étrangers sur lesquels on peut mettre la main.

Ce premier statut est suivi d'une seconde ordonnance sur l'aryanisation des biens juifs et d'une batterie de lois, dont le deuxième statut des juifs. On en arrive au fait que les juifs sont cernés physiquement, juridiquement et socialement, il sont dénoncés par la presse, par les caricatures, par les affiches, ils sont accablés de formulaires, de démarches à remplir par exemple pour le moindre déplacement. Ils n'ont plus le droit de gagner de l'argent et dans le nord en juin 1942, il doivent porter l'étoile jaune. Ils sont quadrillés, renfermés, réduits, il ne reste plus qu'à les dépouiller. Que faire dans une telle situation? Comment s'organiser pour s'en échapper? Sait-on autant de choses dans la zone sud que dans la zone nord? Faut-il par exemple aller se faire enregistrer?, le vieux débat qui n'a jamais été résolu.

Les itinéraires ont variés en fonction des données matérielles, sociales, économiques, culturelles et familiales, d'après ce que je comprends ce sont celles qui ont sans doute le plus pesé. Ces itinéraires ont été fonction des connaissances, des réseaux, des relais, de la langue, de la classe sociale, de la région, du lieu, de la période et de la chronologie. C'est dire si la

globalisation est difficile ; enfin, ces itinéraires sont fonction de décisions individuelles, dont la rationalité n'est toujours pas connue, loin de là. Par exemple, les gens qui ont 18 ans et moins, ont des itinéraires très particuliers, surtout lorsqu'ils vivent seuls.

Le Gard, à cette époque-là, époque de l'État français, est très différent du Vaucluse. Curieusement il n'y a que le Rhône qui les sépare et un ou deux ponts. C'est un département rural et industriel, riche et pauvre, rouge et protestant, insurrectionnel de tradition depuis l'abolition de l'édit de Nantes et les camisards. Par ailleurs, après l'armistice, la population de Nîmes est passée de 81 000 à 200 000 habitants, avec les tensions que l'on peut imaginer.

Quels sont les effets de l'armistice dans le Gard? Chez les gardois, elle provoque à la fois soulagement, puisque le Gard est en zone libre, et provoque aussi du désarroi : Comment va-t-on vivre désormais? En raison de sa tradition politique et spirituelle, dans le rôle de la tradition protestante, en particulier du pasteur Marc Boegner. En raison de sa tradition de résistance à l'occupation centrale ou venue du nord, la population se méfie du nouveau régime, et aussi sa tradition de résistance des ouvriers, car le nord du Gard est ouvrier (mines d'Ales).

À partir de tous ces éléments, il apparaît très rapidement une attitude défavorable vis-à-vis de Vichy, liée à la situation locale, régionale, nationale, voire internationale, pour au moins 6 raisons ; je vais les citer selon ma préférence :

- D'abord le préfet, Angelo Chiappe, qui vient des basses Pyrénées, où il avait présidé à la constitution d'un camp d'internement ; donc il était très bien formé. Il est nommé à Nîmes le 25 septembre 1940 il est activement collaborationniste, antisémite et anticommuniste virulent, si bien qu'à la libération il sera le seul préfet qui sera lynché et fusillé sans procès.
- À cause des difficultés de ravitaillement : avec une nourriture réduite, les gens sont de très mauvaise humeur. Les premières cartes de rationnement du pain apparaissent en juillet 1941, est aussi une très grosse difficulté pour trouver du tabac, avec des quasi émeutes dans les queues devant les bureaux de tabac.
- Avec aussi des mesures plus surnoises, mais importantes aussi, des mesures d'exclusion, d'épuration, d'internement prises contre les communistes et les francs-maçons, les étrangers en général, dont beaucoup de juifs et puis aussi des Français. Ces juifs étrangers sont mis en camps, 14 dans le Gard. Les tziganes aussi sont mis en camp.
- À cause aussi, à partir du 11 novembre 1942, de la présence de troupes allemandes dans la zone sud, suite aux débarquements des alliés en Afrique du Nord ; les Allemands envahissent la zone sud, rompant l'armistice. Ils s'installent à Avignon et dans tout le département du Gard, ils installent leurs troupes qui ne sont pas des troupes d'occupation, mais des troupes d'opération, la sémantique est très importante dans la zone sud. Ses troupes sont basées pour le Gard entre autre à Nîmes, Pujaud avec son aérodrome très important, Villeneuve, la 19^{ème} armée est dans l'école, qui est tout près de la mairie, au centre-ville.
- Ce qui contribue aussi à discréditer Vichy et sa politique de collaboration, c'est l'instauration de la relève dès 1942 (trois départs volontaires de travailleurs français en Allemagne pour un retour de prisonnier français) ; ça ne fonctionne évidemment pas et l'on instaure en janvier 1943 le STO. Il n'est plus question de volontaires, mais ce sont des jeunes hommes et femmes qui sont requis pour aller travailler dans les usines en Allemagne. Dans le Gard il y a eu 10204 départs. Contre la relève et le STO, nombreux sont ceux qui passent à la clandestinité ou à la résistance locale. Il y a pas mal de petits embryons de résistance locale très rapidement.
- Les réseaux de résistance de renseignements se sont mis en place. Ils ont des contacts très importants, dans le nord du Gard, avec les Anglais. Il y a des parachutages le plus près possible des Cévennes, de munitions, de radios, et d'hommes.
- Ajoutons enfin, en janvier 1943, la création des milices chargé de la traque des réfractaires, des déviants politiques et des juifs. La désapprobation et l'hostilité des populations s'exprime aussi au travers de manifestations publiques de mécontentement, par exemple les manifestations de ménagères à Alès en janvier 1941, à Vauvert en

décembre 1941, à Nîmes en janvier 1942, des manifestations ouvrières par exemple des mineurs à Alès en mars 1942 et manifestations patriotiques d'individus ou de mouvements militants (Combat) par exemple à l'occasion du 14 juillet ou du 11 novembre. Des chants, des sifflets, des graffitis à la craie, avec des faucilles, des marteaux, des poings levés, des distributions de tracts, il y en a partout et à Villeneuve en particulier, et enfin l'aide livrée aux Anglais est récurrente et on la voit dans tous les rapports des préfets.

Évidemment, ces républicains, ces nationalistes, ces communistes se soucient d'abord de lutter contre l'ennemi ou le boche, ou le nazi suivant comment on l'appelle, ce qui traduit le choix politique. Leur lutte va d'abord contre l'ennemi plutôt qu'à l'aide aux juifs, mais il y a une synergie qui existe souvent entre les deux.

D'autre part il faut noter un écart entre la langue de bois de ces résistants au plus haut niveau et leur attitude et leurs actions sur le terrain. Se sont souvent deux attitudes assez différentes.

J'ai trouvé, d'après le recensement, 2350 juifs recensés ; on évalue les non recensés à environ 10%, mais cela peut varier selon les endroits.

On compte, à Villeneuve, 380 déportés, soit 16%, qui est un pourcentage plus faible que la moyenne nationale qui est de 25%. 12 déportés sont revenus des camps soit 3%, pourcentage malheureusement identique à celui de la moyenne nationale.

En zone sud, le maire et son conseil municipal sont désormais nommés par le préfet. Le buste de Pétain remplace celui de Marianne, chose à laquelle la population est extrêmement hostile. Elle demande à ce que le buste de Marianne soit laissé dans une salle. On retrouve ce problème dans une des questions du conseil municipal dans les archives.

À partir de novembre 1942 comme je l'ai déjà indiqué, la 19^{ème} armée s'installe à l'école primaire et sert de quartier général pour certaines activités, notamment la cartographie qui est très importante dans cette guerre.

La mairie, la police et la gendarmerie sont aux ordres du préfet auquel il faut transmettre toutes les informations qu'il demande sur la population juive étrangère, puis française, résidente à Villeneuve. Ils appliquent toutes les consignes de surveillance, officielles officieuses et secrètes, ils remplissent toutes les listes exigées par les nouvelles lois (carte d'alimentation,.....).

À partir de juin 1944, certains hommes de la troisième compagnie du huitième régiment de la division de Brandebourg (division SS faite de français, abominables) sont installées villa Galéjade, que je n'ai pas réussi à localiser.

De 1940 à 1944, je dénombre entre 67 et 80 juifs réfugiés et installés à Villeneuve. Les rafles ont lieu pour les juifs, et sont organisées en fonction des cadences des trains qui partent des Milles pour Drancy. Les rafles de Villeneuve envoyaient d'abord les gens en car à Nîmes dans les entrepôts de la SNCF avec les juifs du Gard. De là, ils repartaient encore en car pour les Milles, et en suite jusqu'à Drancy.

Je vais terminer par une liste, que j'ai trouvé dans les archives de la gendarmerie, qui est divisée en trois parties.

- La première explique la raison pour laquelle la personne n'a pas été arrêtée, elle est intransportable, trop malade.
- En deux, il s'agit de six femmes dont deux autrichiens et deux allemandes, qui avaient entre 18 et 62 ans, trois d'entre elles n'étaient pas recensées.
- En trois ce qui est le plus frappant, c'est que deux recensées sur cette liste, Fanny et sa grand-mère, se retrouvent un mois et demi après, toujours recensées, et cela jusqu'à la fin de la guerre. Elles ont été recensées depuis octobre 1942 jusqu'après la guerre. Mais je me pose la question de savoir pourquoi elles sont passées à travers les recensements sans être arrêtées.